

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUIN 2023

L'an deux mil vingt trois, le 09 juin à 19 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de JOUÉ-SUR-ERDRE, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BELLEIL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 31 mai 2023

PRÉSENTS : MM. Jean-Pierre BELLEIL, Maire, Guy PÉTARD, Roseline VOISIN, Liliane MERLAUD, Frédéric TROVALLET (Adjoint), Émilie BATARD, Ann BENOIT, Yves BOURÉ, Anne-Claude BRANCHEREAU, Yann DENIAUD, Jessica DUFOUR, Didier LESEULT, Thierry MARCHAND, Olivier RAVARD, Frédéric SIMONNEAU

EXCUSÉS : Marie-Paule BELLEIL (pouvoir à Roseline VOISIN), Amandine BOURÉ (pouvoir à Jessica DUFOUR), Marie-Dominique BRANCHEREAU (pouvoir à Yves BOURÉ) Christian JADEAU (pouvoir à Jean-Pierre BELLEIL)

ABSENTS : néant

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Yann DENIAUD a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MAI 2023

Approuvé à l'unanimité.

2023-06-01 – AMÉNAGEMENT D'UN CITY STADE : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA COMPA D'ANCENIS
--

Dans le cadre des travaux d'aménagement d'un city stade dans le jardin de la Mairie, la Commune peut prétendre à l'obtention d'une subvention de la COMPA d'Ancenis au titre du fonds de concours 2023.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide de solliciter auprès de la COMPA d'Ancenis une aide financière au titre du fonds de concours 2023 pour l'aménagement d'un city stade**
- **Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour constituer le dossier de demande de subvention auprès de la COMPA**

- Arrête le plan de financement comme suit :

PRESTATIONS	COÛT HT
Terrassement entreprise LANDAIS TP	35.994,00
Jeux société AGORESPACE	81.076,00
TOTAL DÉPENSES	117.070,00
FINANCEUR	MONTANT
Préfecture DETR 2023, montant espéré	47.000,00
COMPA ANCENIS fonds de concours 2023	29.000,00
Commune de Joué-sur-Erdre, emprunt et/ou autofinancement	41.070,00
TOTAL	117.070,00

2023-06-02 – ACHATS ET AMÉNAGEMENTS POUR PRÉVENTION DES RISQUES D'INCENDIE DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA PRÉFECTURE AU TITRE DU FONDS VERT

Afin de prévenir les risques d'incendie de forêt et de végétation, le Ministère de la Transition Écologique a mis en place un « fonds vert » pour permettre aux collectivités locales d'adapter les territoires au changement climatique pour prévenir les risques naturels (dont les feux de forêts),

Considérant que sur la période 2019 à 2022, la Commune de Joué-sur-Erdre a recensé sur son territoire 16 feux de végétation et 4 feux de forêt, il s'avère opportun de faire procéder à des aménagements aux fins de lutter plus efficacement contre les risques d'incendie,

Après réunion en Mairie avec les services de la DDTM et du SDIS, il est proposé les aménagements suivants :

	AMÉNAGEMENT À PRÉVOIR	PRIX HT
1	Installation d'une citerne souple 120 m3 au Bas Ray (devis BHD Environnement)	2.960,00 €
	Terrassement et clôture autour de la citerne (devis SARL JM JARDIN)	3.394,65
	Installation d'un panneau signalétique « point d'aspiration incendie – stationnement interdit » au Bas Ray (devis Mavasa)	51,53
2	Installation d'une citerne souple 120 m3 à la Haye (devis BHD Environnement)	2.960,00 €
	Terrassement et clôture autour de la citerne (devis SARL JM JARDIN)	3.394,65
	Installation d'un panneau signalétique « point d'aspiration incendie – stationnement interdit » au Bas Ray (devis Mavasa)	51,53
3	Installation d'un tuyau d'aspiration eau au niveau de l'étang des Ventes (estimation)	500,00
	Installation d'un panneau signalétique « point d'aspiration	51,53

	incendie – stationnement interdit » route d'Abbaretz, forêt des Ventes (devis Mavasa)	
	TOTAL	13.363,89

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide de solliciter auprès de la DDTM de Loire-Atlantique une aide financière au titre du fonds vert pour prévention du risque d'incendies de forêts et de végétation, création de citernes de réserve d'eau, attaque de feux naissants, création de zones nécessaires aux camions de pompiers**
- **Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour constituer le dossier de demande de subvention auprès de la DDTM**
- **Arrête le plan de financement comme suit :**

PRESTATIONS	COÛT HT
Achat de 2 citernes souples 120 m3, société BHD Environnement	5.920,00
Terrassement et clôture autour des 2 citernes, SARL JM JARDIN	6.789,30
Achat de 3 panneaux signalétiques point d'aspiration incendie, société Mavasa	154,60
Achat tuyau pour installation entre l'étang des Ventes et la route d'Abbaretz	500,00
TOTAL DÉPENSES	13.363,89
FINANCEUR	MONTANT
Préfecture de Loire-Atlantique, DDTM (80 %)	10.691,11
Commune de Joué-sur-Erdre, emprunt et/ou autofinancement (20 %)	2.672,78
TOTAL	13.363,89

DIVERS

- Demande formulée par Monsieur Joël MARCHAND pour achat de parcelles communales à Langerais :
- Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 10 juillet 2023

Séance levée à 20 h 00 mn

		Jean-Pierre BELLEIL, Maire		
PÉTARD Guy, 1er Adjoint	VOISIN Roseline, 2ème Adjointe	JADEAU Christian, 3ème Adjoint (donné pouvoir à Jean-Pierre BELLEIL)	MERLAUD Liliane, 4ème Adjointe	TROVALLET Frédéric, 5ème Adjoint
BATARD Emilie	BELLEIL Marie- Paule (a donné pouvoir à Roseline VOISIN)	BENOIT Ann	BOURÉ Amandine (donné pouvoir à Jessica DUFOUR)	BOURÉ Yves
BRANCHEREAU Anne-Claude	BRANCHEREAU Marie-Dominique (a donné pouvoir à Yves BOURÉ)	DENIAUD Yann	DUFOUR Jessica	LESEULT Didier
	MARCHAND Thierry	RAVARD Olivier	SIMONNEAU Frédéric	

CM 09.06.2023
SÉANCE DU 09 JUIN 2023

**MAIRIE DE
JOUÉ-SUR-ERDRE**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

En exercice	19	L'an deux mille vingt trois, Le neuf juin, à dix neuf heures trente,
Présents	15	Le Conseil municipal de la Commune de JOUÉ-SUR-ERDRE (Loire-Atlantique) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
Votants	19	à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Pierre BELLEIL, Maire.

Date de la convocation du Conseil municipal : 31 mai 2023

PRÉSENTS : MM. Jean-Pierre BELLEIL, Maire, Guy PÉTARD, Roseline VOISIN, Liliane MERLAUD, Frédéric TROVALLET (Adjoints), Emilie BATARD, Ann BENOIT, Yves BOURÉ, Anne-Claude BRANCHEREAU, Yann DENIAUD, Jessica DUFOUR, Didier LESEAUT, Thierry MARCHAND, Olivier RAVARD, Frédéric SIMONNEAU

EXCUSÉS : Marie-Paule BELLEIL (pouvoir à Roseline VOISIN), Amandine BOURÉ (pouvoir à Jessica DUFOUR), Marie-Dominique BRANCHEREAU (pouvoir à Yves BOURÉ.), Christian JADEAU (pouvoir à Jean-Pierre BELLEIL)

ABSENTS : néant

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Yann DENIAUD

Le Maire : Jean-Pierre BELLEIL